

Délégation suisse
auprès de l'OCDE

Swiss_  OECD_Info

[> Contact](#)

[> Désabonnement Newsletter](#)

[> A propos](#)

[> OCDE](#)

N° 28 / juillet 2007

Table des matières

1. Russie, Chili, Estonie, Israël, Slovénie :
futurs membres de l'OCDE
2. Examen des performances environnementales :
la Suisse peut mieux faire
3. « Perspectives des migrations internationales » :
des migrants nécessaires mais rarement intégrés judicieusement
4. La Suisse condamnée à innover pour rester compétitive dans l'économie mondiale
5. « Les pensions dans les pays de l'OCDE » :
Moins de rentes, plus d'épargne
6. « Perspectives de l'emploi de l'OCDE » :
le chômage baisse, la vulnérabilité des travailleurs augmente
7. Hedge Funds et private equity :
une « invasion de sauterelles » bénéfique?
8. « Perspectives économiques en Afrique 2007 » :
vers une croissance durable ?
9. Risque de pénurie d'infrastructures à l'horizon 2030
10. Panorama des régions:
la tendance à l'urbanisation se poursuit
11. Publications à paraître

1. Russie, Chili, Estonie, Israël, Slovaquie : futurs membres de l'OCDE

Plus de dix ans après la dernière accession à l'OCDE (Corée : 1996), l'Organisation s'apprête à nouveau à [s'élargir](#).

Le 16 mai dernier, dans une [décision](#) très attendue, le Conseil des ministres de l'OCDE - la Suisse était représentée par Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard - a en effet invité la Russie, le Chili, Israël, l'Estonie et la Slovaquie à ouvrir des discussions en vue de leur adhésion à l'Organisation. Il a également décidé de renforcer la coopération de l'OCDE avec le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et l'Indonésie par le biais de programmes d'engagement renforcé (« enhanced engagement »), en vue d'une possible adhésion ultérieure. L'intérêt de ces pays à une adhésion reste toutefois jusqu'ici très limité.

Cette décision a fait l'objet de longs débats au sein de l'OCDE, en particulier en ce qui concerne son financement. Elle était indispensable afin de garantir la pertinence et la portée globale de l'Organisation au vu de l'émergence de nouveaux acteurs majeurs dans l'économie mondiale et de leur impact toujours plus important. Cette démarche

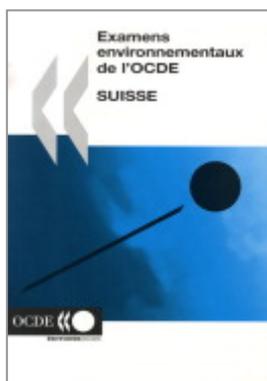


J. Krecke (Ministre de l'économie et du commerce extérieur, Luxembourg) et Mme la Conseillère fédérale D. Leuthard. © OECD

permet à l'OCDE de devenir une institution globale ou une « plate-forme de la mondialisation » selon le Secrétaire général Angel Gurría. Il s'agira toutefois de s'assurer que les nouveaux membres se conforment aux disciplines et standards en vigueur de l'Organisation et que ceux-ci satisfassent quelques standards fondamentaux en matière d'Etat de droit, d'économie de marché et de démocratie.

[> Table des matières](#)

2. Examen des performances environnementales : la Suisse peut mieux faire



La législation suisse en matière d'environnement ainsi que l'état de l'environnement avaient déjà été examinés par l'OCDE il y a neuf ans (1998). A l'époque, la Suisse figurait en tête des trente pays membres de l'Organisation. Le dernier [examen environnemental](#) publié par l'OCDE et présenté conjointement par cette dernière et par le Conseiller fédéral

Moritz Leuenberger à Berne le 11 juin dernier, révèle toutefois que, même si la Suisse figure encore parmi les cinq premiers pays du classement, une dégradation n'est pas à exclure. La Suisse profite d'autant plus de ce jugement favorable qu'elle a largement poussé à la transformation d'une société industrielle en une société de services et que la production polluante des articles de masse a lieu au-delà de ses frontières.

L'OCDE formule [46 recommandations](#) de nature à contribuer au renforcement des performances environnementales de la Suisse. Elle loue notamment la discipline

actuelle du trafic pendulaire tout en critiquant le trafic routier grandissant lié aux activités de loisirs (sur 100 personnes vivant en Suisse en 2003, 55 possédaient une voiture privée). Trop d'espaces naturels sont urbanisés chaque année, provoquant une dégradation de la biodiversité. L'OCDE recommande l'introduction d'une taxe durable sur le CO2. En effet, la Suisse sera à peine en mesure de remplir les objectifs du Protocole de Kyoto et ce, dans le meilleur des cas. Mise à part cet aspect, il apparaît qu'en matière d'air

(réductions des émissions de dioxyde de soufre et d'azote), d'eau (réduction de la proportion de phosphates, 97% de la population raccordée à une station d'épuration des eaux usées) et de bruit, la Suisse se situe en meilleure position par rapport à la plupart des pays comparables. L'OCDE ne manque toutefois pas de critiquer la mise en œuvre inégale des politiques de l'environnement dans les différents cantons.

[> Table des matières](#)

3. « Perspectives des migrations internationales » : des migrants nécessaires mais rarement intégrés judicieusement

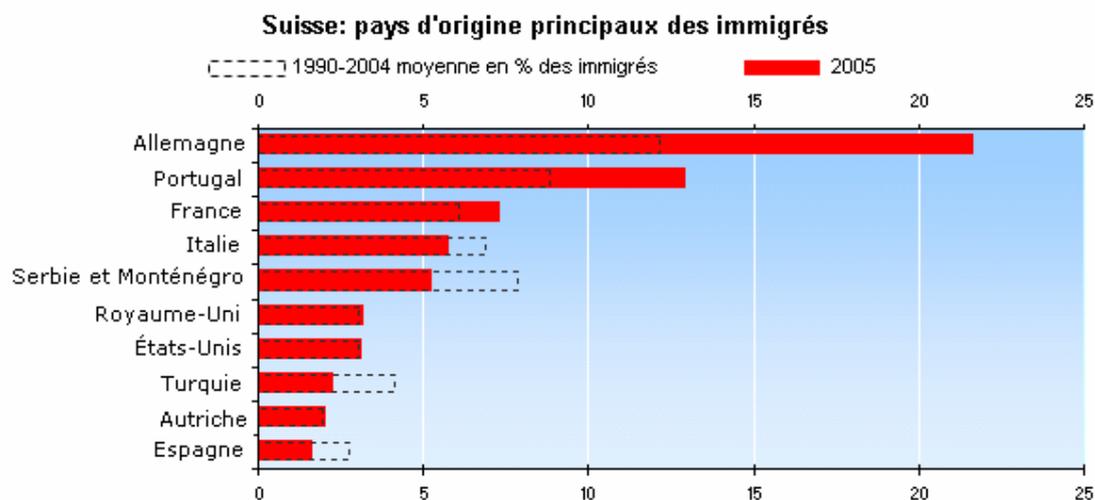
Les migrations permanentes vers les trente pays de l'OCDE continuent de s'accroître en 2005 avec une hausse située aux alentours de 10% et représentant 4 millions de personnes. Les récentes « [Perspectives des migrations internationales 2007](#) » fournissent toutefois une image très contrastée. Alors que la proportion de nouveaux immigrants baisse dans certains pays (Suisse, Allemagne), dans d'autres, on assiste à une forte augmentation (Etats-Unis, Royaume-Uni, Italie). L'afflux de migrants représente jusqu'à 1.4% (Nouvelle-Zélande) du nombre d'autochtones (Suisse : 1.1%). L'immigration illégale n'est cependant pas prise en compte bien que celle-ci s'élève à près de 4% de la population dans le Sud de l'Europe et aux Etats-Unis.

L'étude révèle toutefois que la source la plus importante d'immigration n'est pas constituée par les migrations de travail mais par les regroupements familiaux. De manière intéressante, l'origine des immigrants varie de manière considérable en fonction des pays d'accueil de l'OCDE. L'immigration légale en provenance d'Afrique est numériquement faible, excepté au Portugal, en France, en Belgique et en Espagne. En Suisse, les

immigrés d'origine africaine ne représentent qu'à peine 5% des 33'000 immigrants légaux. L'immigration en provenance de Chine et d'Inde, qui pourrait augmenter à l'avenir, est extrêmement faible en Europe, avec des valeurs maxima en Hongrie ainsi qu'en Italie s'agissant de la Chine (environ 5% des immigrants) ou au Royaume-Uni s'agissant de l'Inde.

Même si l'intégration dans le marché du travail du pays d'accueil s'est certes améliorée, le taux de chômage continue cependant de rester plus important pour les immigrants par rapport aux nationaux. La plupart des immigrants travaillent cependant selon leurs qualifications. Les pays de l'OCDE poursuivent de plus en plus une politique d'immigration active, liée à l'évolution démographique, afin d'inciter la main d'œuvre appropriée à venir ou à rester. A l'avenir, la demande s'accroîtra encore, avant tout dans le secteur de la santé. Actuellement, déjà 11% des infirmières ainsi que 18% des médecins employés dans les pays de l'OCDE constituent des immigrants en provenance de pays non membres.

[> Table des matières](#)



4. La Suisse condamnée à innover pour rester compétitive dans l'économie mondiale



La mondialisation de l'économie a lancé un processus inéluctable de libéralisation des échanges de biens et de services. Avec l'intégration croissante des marchés, de plus en plus de chaînes de valeur géographiquement fragmentées apparaissent : de moins en moins de biens commercialisables sont en effet produits de bout en bout dans un même pays, la chaîne de valeur internationale étant fractionnée en parties toujours plus petites. Les services ne sont pas épargnés par cette tendance (comptabilité, administration, informatique, prestations financières). La récente étude de l'OCDE intitulée « [Progresser le long de la chaîne de valeur: rester compétitif dans l'économie mondiale](#) » examine les effets multiples de cette tendance sur la croissance, la productivité, les investissements ainsi que sur le marché du travail.

Cette étude met l'accent sur les conséquences de ce processus d'intégration approfondi sur les capacités internationales des chaînes de valeur des pays de l'OCDE ainsi que sur les leçons de politiques économiques à en tirer. Elle met également en évidence deux développements : premièrement, l'avènement d'économies émergentes à forte croissance (Chine, Inde) ainsi que de nouvelles opportunités technologiques et financières ont conduit à une restructuration étendue des entreprises ; deuxièmement, les pays de l'OCDE doivent impérativement renforcer leurs efforts en faveur de l'innovation, ce qui nécessite d'avoir une population bien formée.

L'étude du Professeur Paul Dembinski (universités de Genève et de Fribourg) intitulée « [Enhancing the Role of SMEs in Global Value Chains](#) » fournit à cet égard une base d'analyse non négligeable. Celle-ci examine en effet le rôle ainsi que les opportunités des PME dans ce nouvel environnement et a été présentée par le Professeur Dembinski dans le cadre d'une conférence organisée par l'OCDE sur ce thème à Tokyo.

[> Table des matières](#)

5. « Les pensions dans les pays de l'OCDE » : Moins de rentes, plus d'épargne



Depuis 1990, presque tous les pays de l'OCDE ont introduit des réformes dans leur système de rentes afin de les ajuster aux changements démographiques (augmentation de l'espérance de vie). De manière générale, l'âge de la retraite a été relevé tandis que les prestations ont diminué. Le système de rentes étant loin d'être garanti à l'avenir, la génération actuelle se doit d'épargner davantage de manière privée si elle veut s'assurer tant bien que mal une retraite. Dans le cas contraire, cela pourrait entraîner une nouvelle fois un risque de pauvreté pour les retraités qui suivront la « Golden Generation » actuelle. C'est le message clé de la deuxième édition des « [pensions de l'OCDE : panorama des politiques publiques](#) ». Ce rapport fournit des indicateurs détaillés permettant de comparer les [différents systèmes de rentes des trente pays membres](#) de

l'OCDE et inclut également une analyse des assurances vieillesse privées.

Dans l'espace OCDE, les actifs pourront en moyenne escompter 59% de leur salaire en rente. Dans les 16 pays de l'OCDE ayant mis en place des réformes étendues, le droit à la retraite a été réduit en moyenne de 22% pour les hommes et de 25% pour les femmes (élévation de l'âge de la retraite, plus grande espérance de vie). Quant à l'Allemagne, les promesses de rentes devront être abaissées d'environ 20 % compte tenu de la démographie et afin d'assurer un financement viable à long terme. S'agissant des rentes du Mexique et du Portugal, celles-ci seront à l'avenir réduites d'environ 30%. A l'inverse, la Grèce promet à ses travailleurs l'équivalent de 100% de leur salaire en rentes, sans toutefois offrir de perspectives de financement réalistes. Avec une rente correspondant à 58.7% de l'ancien salaire, la Suisse occupe une position intermédiaire. A noter toutefois que cette étude ne prend pas en considération la part non obligatoire des cotisations du deuxième pilier ainsi que le troisième pilier.

[> Table des matières](#)

6. « Perspectives de l'emploi de l'OCDE » : le chômage baisse, la vulnérabilité des travailleurs augmente

Les pays de l'OCDE doivent veiller à mieux soutenir les travailleurs afin qu'ils puissent s'adapter à la mondialisation, tel est le message principal qui se dégage de l'édition 2007 des « [Perspectives de l'emploi](#) » publiée par l'OCDE. Cette étude souligne une nouvelle fois les avantages de la mondialisation pour toutes les couches de la population. En effet, malgré de nombreuses appréhensions, tant le niveau d'emploi total que le salaire réel ont, dans l'ensemble, légèrement augmenté dans l'espace OCDE. De même, le chômage a diminué dans presque tous les pays membres, de manière considérable parfois.

Cette étude ne cache cependant pas que les écarts entre revenus se sont accrus au cours de la dernière décennie dans la plupart des pays de l'OCDE. En Suisse, le salaire réel a légèrement diminué, plaçant cette dernière aux côtés de la Finlande et de la Norvège en ce qui concerne les inégalités salariales les plus faibles (différence entre les plus hauts et les plus bas dixièmes des salaires).

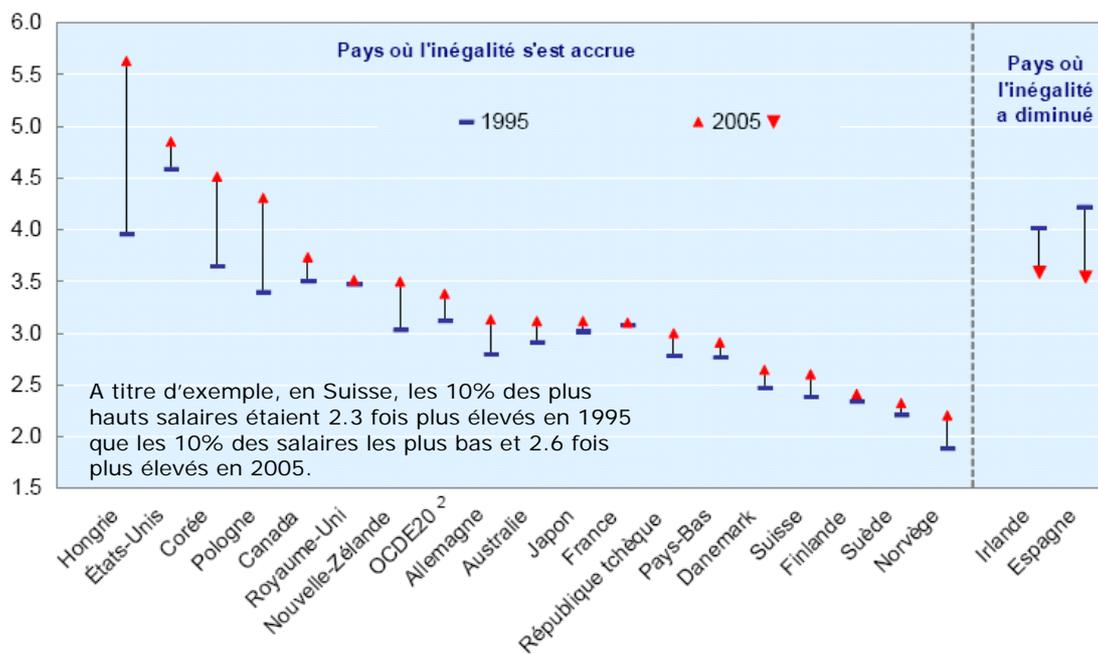
La croissance rapide de l'offre globale de main d'œuvre a rendu plus difficile la position des travailleurs en terme de négociations salariales, notamment en ce qui concerne les salariés les moins qualifiés. Les BRIC (Brésil, Russie, Inde

et Chine) représentent à ce stade déjà 45% des salariés mondiaux, alors que les pays de l'OCDE ne représentent que 20% des salariés mondiaux. La principale menace qui pèse sur les travailleurs (« Jobkiller ») ne provient toutefois pas de la concurrence des pays émergents mais plutôt des progrès technologiques qui rendent de nombreuses places de travail traditionnelles superflues.

L'OCDE conseille à ses pays membres de protéger les salariés (et non les postes de travail) contre les effets négatifs de la mondialisation par le biais de politiques de l'emploi, de sécurité sociale, du droit du travail et de la formation continue. Cela permet d'augmenter la mobilité des salariés afin de faciliter un éventuel changement de poste de travail. De

nombreux pays se laissent cependant encore guider par des considérations politiques en décidant de protéger de la concurrence internationale une branche particulière afin de « sauver » des postes de travail alors que ceci est coûteux, improductif et conduit en fin de compte à une impasse. Des pays avec des structures économiques similaires devraient présenter des données convergentes s'agissant de leurs marchés du travail respectifs (emploi, chômage), ce qui n'est toutefois pas le cas. A cet égard, la différence entre les taux d'emploi et de chômage peut s'expliquer par des politiques sociales et de l'emploi différentes. C'est à ce niveau que le besoin le plus important de réformes se fait ressentir.

[> Table des matières](#)



7. Hedge Funds et private equity : une « invasion de sauterelles » bénéfique?

Les fonds spéculatifs (« [hedge funds](#) ») ainsi que les sociétés de fonds d'investissement (« [private equity](#) ») sont actuellement au centre des débats. L'OCDE essaie quant à elle d'y porter un regard sobre plutôt que populiste. Elle analyse les raisons et risques liés au fort accroissement des fonds spéculatifs, examine la réglementation ayant trait aux relations entre les compagnies

d'assurances et les fonds spéculatifs, et étudie finalement les effets des fonds d'investissement sur les structures des entreprises. Le résultat est moins spectaculaire que les gros titres habituels laissent présager.

Les liquidités globales ainsi que l'excédent de la balance des paiements des pays asiatiques et des pays

exportateurs de pétrole sont la cause principale du boom actuel des fonds spéculatifs et des fonds d'investissement. Le secteur des fonds spéculatifs enregistre en effet depuis des années un taux de croissance de près de 20%. 1400 milliards de dollars sont actuellement sous administration de plus de 9000 fonds, ce qui ne correspond toutefois qu'à 1% de la fortune gérée mondialement. La proportion de fonds spéculatifs sur le marché des actions, obligations et autres instruments financiers est en revanche considérable. Celle-ci peut s'élever jusqu'à 30 à 60 % de l'ensemble du marché.

Les recherches de l'OCDE ont démontré que les compagnies d'assurances s'engagent également de plus en plus

dans les fonds spéculatifs afin de répartir plus largement leurs risques ce qui stabilise le marché des assurances. L'Organisation considère également de manière positive l'influence exercée jusqu'à maintenant par les fonds d'investissement sur l'efficacité d'entreprises le plus souvent non cotées en bourse. Alors que le « démantèlement des entreprises traditionnelles » est critiqué par le public, une analyse microéconomique rigoureuse démontre que les fonds spéculatifs ont un effet positif sur la productivité des entreprises par le biais de méthode de financement innovantes, du recentrage sur son cœur d'activités ainsi que d'une gestion plus efficace.

> [Table des matières](#)

8. « Perspectives économiques en Afrique 2007 » : vers une croissance durable ?

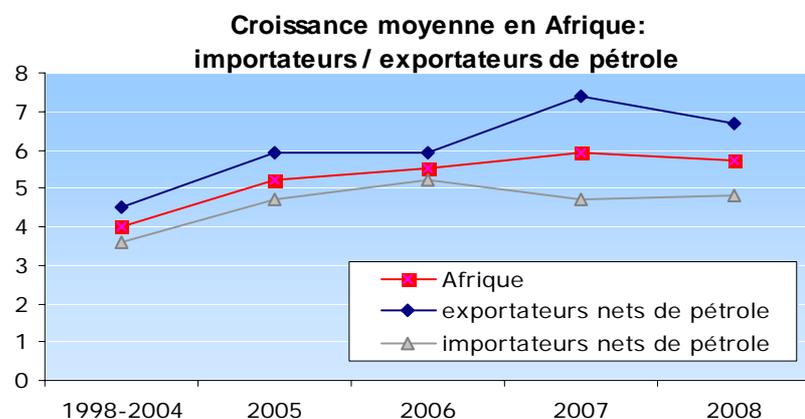
Avec une croissance de 5.5% en 2006 ainsi qu'une croissance annoncée de près de 6% pour 2007, les « [Perspectives économiques en Afrique](#) », publiées par le Centre de développement de l'OCDE en collaboration avec la Banque Africaine de développement, offrent une vision positive et dynamique de l'Afrique. Cette croissance a toutefois été largement rendue possible grâce aux cours élevés du pétrole, stimulée par la demande asiatique, et par l'augmentation artificielle de l'aide publique au développement (principalement des remises de dettes).

La croissance des pays africains sous la loupe de l'OCDE est également très diverse, notamment en ce qui concerne les pays exportateurs et importateurs de pétrole. Alors que les premiers sont confrontés au défi de la gestion de cette manne financière, les seconds doivent faire face aux pressions inflationnistes et budgétaires ainsi qu'au risque de réendettement.

Les pays exportateurs de pétrole devront d'autre part veiller à investir dans des infrastructures et dans leur capital humain tout en luttant avec détermination contre la corruption.

L'étude révèle en outre que le continent africain souffre d'un manque cruel d'investissement étrangers (FDI), ceux-ci ne représentant que 3% des investissements mondiaux, concentrés dans les secteur minier et pétrolier ainsi que dans certains pays (Afrique du Sud et Afrique du Nord principalement).

> [Table des matières](#)



9. Risque de pénurie d'infrastructures à l'horizon 2030

Un extraordinaire besoin en infrastructures (transport, électricité, eau, télécommunications) se fera ressentir dans les pays de l'OCDE au cours des vingt-cinq prochaines années. Il est cependant déjà évident que le secteur public de ces pays ne sera pas en mesure de répondre à cette demande, par manque de capacités et de moyens financiers. Une des raisons de ce développement s'explique par la mise en réseau croissante de l'économie et la nécessité pour certains pays de rattraper le retard accumulé. D'autre part, les nouvelles technologies ont créé un besoin croissant de mobilité et de communication, sans compter que les infrastructures de différents pays et régions sont de plus en plus interconnectées.

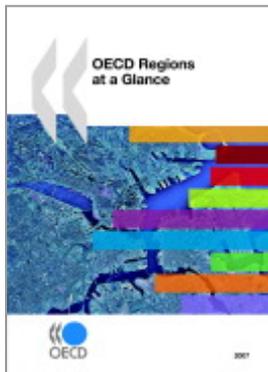
Les pays de l'OCDE ne seront cependant pas en position de combler cette pénurie d'investissements. Face à un accroissement des dépenses sociales, on

assiste en effet depuis 1990 à une *baisse* des investissements dans le domaine des infrastructures au sein des pays de l'OCDE. Tel est en substance le message livré par l'OCDE dans son étude « [les infrastructures à l'horizon 2030](#) » publiée dans le cadre de son [programme international sur l'avenir](#) et présentée à Berne en mai 2007.

La complexité croissante et les besoins financiers importants exigent des solutions innovantes ainsi qu'une plus grande collaboration avec le secteur privé. L'OCDE estime à 2,5% du PIB mondial (3,5% si l'on inclut la production de tous les transporteurs d'énergie) les besoins financiers pour la construction d'infrastructures.

[> Table des matières](#)

10. Panorama des régions: la tendance à l'urbanisation se poursuit



Près de la moitié de la population des pays membres de l'OCDE vit dans des régions urbaines et la tendance à l'urbanisation ainsi qu'à la concentration économique dans les centres se poursuit. Simultanément, on assiste

à un vieillissement de la population dans les zones rurales, où seules les personnes âgées demeurent. Plus de la moitié des performances économiques sont accomplies dans les zones urbaines. Ceci vaut également pour les performances en matière de productivité et de recherche qui se situent pour la plupart dans les universités des centres urbains. A l'aide de 30 indicateurs, l'étude de l'OCDE intitulée « [Panorama](#)

[des régions de l'OCDE](#) » examine les régions au sein de chaque pays membre. On obtient ainsi une perspective beaucoup plus nuancée qu'en comparant des valeurs moyennes nationales. L'étude révèle par exemple des différences de niveau de vie sensibles entre les régions des Alpes et des Préalpes (Suisse, Vorarlberg, Allemagne du Sud, Italie du Nord) et le reste de nos voisins. D'autre part, les différences régionales au sein d'un pays sont parfois plus importantes que celles entre les pays. Il est également intéressant de noter qu'il existe des différences régionales en matière de santé ou de taux de mortalité (les hommes décédant plutôt prématurément en zone rurale alors que les femmes ont tendance à décéder prématurément en zone urbaine).

[> Table des matières](#)

11. Publications à paraître

- ❖ Examen environnemental de la Chine : 17 juillet 2007
- ❖ Regards sur l'éducation 2007 : 18 septembre 2007
- ❖ Examen économique de l'Inde : 26 septembre 2007

[>Table des matières](#)

Swiss_OECD_Info est une publication de la Délégation suisse près l'OCDE. Elle paraît cinq fois par année.
Rédaction : Stefan Flückiger, Chantal Neuweiler ; Contributions: Robert Müller, Dominique Paravicini,
Dominique Jordan, Christian Scherrer, Anton Stadler.